

# L'arbitre face au monde du football

par Pierre Schwinte,

*célèbre arbitre de football ayant dirigé la demi-finale de la coupe du monde 1966 opposant le Portugal à l'Angleterre*

Maurice Pefferkorn, ancien journaliste, écrivait :

*« Si le football demeure un par sa doctrine, sa philosophie, ses lois, il laisse à chaque peuple, le loisir d'exprimer sous son joug, sa personnalité et son tempérament ».*

La réussite de notre sport favori mérite attention. Elle est due à l'essence même de l'homme.

Le football est d'abord un jeu simple et un moyen d'expression libre à partir de qualités physiques, techniques, de jugements propres.

Le jeu est la racine de tout sport collectif et ainsi la sauvegarde de l'enthousiasme.

*« Cette évasion de la vie journalière »* dont parle Bergson.

Le football est ensuite un jeu organisé, un jeu qui est devenu plus défensif et il est très rare qu'un attaquant passe facilement un défenseur tels Keegan ou Graziani lors des Championnats d'Europe des Nations.

L'organisation défensive est faite de placements à l'inverse de l'attaque qui est déplacement, donc adaptation, improvisation, création.

*« Le difficile est ce qui plaît »,* exprimait Alain.

Ensuite, il est un sport qui est effort sur soi-même et presque toujours compétition avec les autres. Compétition qui réclame la lutte.

Victor Hugo écrivait : *« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ».*

Coubertin disait : *« Le plus important n'est pas de vaincre, mais de prendre part, car l'essentiel dans la vie n'est pas de conquérir, mais de lutter »* et Aristote enseignait : *« Faire et non pas subir, tel est le fond de l'agréable ».*

Si l'essence du football, football-jeu, est la condition de l'enthousiasme, la lutte est l'expression de l'enthousiasme.

C'est l'engagement total, physique, technique et tactique qui fait vibrer les foules et qui permet aux joueurs de se surpasser, dans un climat de vérité et de loyauté, dans le respect total et sincère de la règle écrite et non écrite.

Le monde du football est un amalgame, un ensemble hétérogène de personnes, de moyens matériels et financiers, d'influence : c'est le jeu du football et, tout ce qui gravite autour, c'est ceux qui font vivre, c'est ceux qui en vivent.

L'arbitre en fait partie, mais il est bien seul et doit souvent faire face, bouc émissaire tout désigné de ce qui ne devrait être que du sport.

Le monde du football vit dans une société permissive, matérialiste et peu soucieuse de ce qui fait la morale.

Le Championnat d'Europe qui vient de se dérouler en Italie dont nous avons suivi en partie les rencontres à la Télévision, a révélé que le football actuel risque de dégénérer et de redevenir des batailles rangées, hélas en présence d'arbitres.

Le jeu dur s'est développé à mesure que la puissance et la force jouaient dans ce football un rôle déterminant. On est frappé de constater que les joueurs anglo-saxons parce qu'ils ont la force physique, n'en abusent pas. Et que la brutalité apparaît davantage chez ceux que leur manque de puissance mortifie.

Il existe une sorte de démission de toutes les composantes concernées, y compris les arbitres, en ce qui concerne ce jeu dur, agressif qui se répand comme une lèpre, entraînant une diminution du potentiel physique des joueurs.

L'agressivité, l'indiscipline, l'anti-jeu, le calcul, la passivité sont des fléaux qu'on ne supprime pas en modifiant une formule. Ils appartiennent à « l'air du temps », et ils constituent une espèce de « pourrissement » de la situation, de dégradation permanente, qu'on pourrait presque rapprocher de ce qu'on observe dans la société humaine.

La technique ne donne à l'homme que des moyens d'action. Elle reste muette sur les fins qui doivent guider notre conduite. Et nous avons plus que jamais besoin d'une sagesse pour nous éclairer sur les fins qu'il

nous appartient de poursuivre. Et si la technique est une médiation nécessaire pour concilier le pouvoir et le vouloir, seule la philosophie peut nous permettre de voir clair dans notre vouloir.



*Sur notre photographie, nous apercevons l'arbitre Pierre Schwinte, auteur de cet article, au centre assistant à la poignée de mains des deux capitaines, Coluna (POR) à gauche et Bobby Moore (Angleterre) à droite, avant le coup d'envoi de la demi-finale de la Coupe du monde 1966.*

La réflexion philosophique s'applique à tous les problèmes que pose la vie. Kant résumait tout le programme de la philosophie en une triple question :

*« Que devons-nous connaître ?  
Que devons-nous faire ?  
Que pouvons-nous espérer ? ».*

Le football moderne ne peut se concevoir sans arbitre, autrement dit, sans arbitre, pas de football.

*« Si le génie humain est parvenu à dégager de l'informe soule le svelte football, c'est qu'il a civilisé, intellectualisé une passion fondamentale qu'on retrouve dans la soule comme dans le football: la lutte ardente autour de la sphère et pouf sa conquête ».*

Ces lignes de Maurice Piefferkorn témoignent de la singulière métamorphose d'un jeu qui tire ses origines au plus loin de l'anti-quité.

Introduit sur les terres celtiques par les Légions romaines, la soule est demeurée durant des siècles, un affrontement furieux qui donnait le plus souvent à régler des rancunes et où la force primait le droit.

L'institution des règles du jeu par l'anglais Ellis en 1823 amena tout naturellement l'édification des Lois du Jeu. L'homme manquant peut-être de sagesse pour se discipliner lui-même, la charte du football décida que les adversaires se soumettraient au jugement d'un médiateur.

Notre vocabulaire nous a donné le mot arbitre, moins significatif sans-doute que le terme anglais de referee.

Les lexiques définissent l'arbitre comme étant une personne choisie par les parties intéressées pour trancher un différend. Mieux même, il est non seulement le juge, mais aussi le témoin de l'action qu'il a à juger.

Dans les faits, son rôle consiste à appliquer les règlements dans le texte des Lois du Jeu et c'est celui du juge, et également de comprendre l'esprit de l'action dans la mesure où elle tend à ramener les rapports de force à des normes acceptables et acceptées.

Mais la Loi suffit-elle à exclure le dévoiement? Elle se limite hélas à interdire mais sans l'empêcher et, reflet certainement de notre société conflictuelle, le football moderne tend à sombrer dans des actes d'anti-jeu et de violence.

Si l'arbitre est un sportif en qui un jury qualifié a reconnu la compétence et les qualités physiques, intellectuelles, morales et techniques nécessaires pour diriger une rencontre, l'arbitrage en lui-même n'est pas un sport car l'arbitre sans équipe ne peut pas officier. L'inverse est vrai, deux équipes sans arbitre ne peuvent officiellement s'affronter, sans quoi on s'en retourne à la bataille rangée.

Equipes et arbitres sont donc intimement liés à la pratique du football et sont donc des composantes indissociables de ce sport en général et des structures en place.

L'arbitre reste soumis à des règles techniques de sa discipline sportive, édictées par sa Ligue ou Fédération dont il est encadré tout en respectant des règles déontologiques non écrites. D'ailleurs, Socrate et Platon ont exalté le droit naturel qui s'exprime en des règles morales supérieures non écrites et que l'on désigne communément par Code d'usage.

On pourrait définir aujourd'hui que l'arbitre est un sportif amateur, reconnu et aidé, adhérent d'une association de clubs et d'arbitres. Il est affilié à la FFF<sup>1</sup> par l'intermédiaire de ses Ligues ou Districts ; titulaire

<sup>1</sup> FFF : Fédération française de football.

d'une licence délivrée après un contrôle médical et assuré par l'organisme qui l'utilise.

La licence lui confère un titre et ne peut être qu'un contrat d'adhésion et comme tel résiliable à tout moment. L'arbitre n'a donc pas de lien de subordination avec son mouvement sportif.

L'arbitre doit s'attacher à ce que les compétitions dont il a la charge se déroulent dans un climat véritablement sportif.

C'est parce que l'arbitre est à la fois le témoin le plus proche de l'action sportive et le juge du respect des Lois du Jeu.

En effet, son intervention ne doit pas se limiter à la rencontre elle-même. Elle doit se manifester également avant celle-ci par une prise de contact avec toutes les parties prenantes afin de créer un climat de confiance mutuelle.

La valeur humaine de l'arbitre contribue de façon décisive, autant que la valeur technique à la beauté du jeu.

Impartialité, maîtrise de soi, courage physique et moral, psychologie, simplicité et cordialité lui sont aussi nécessaires que son intelligence du jeu, sa vigilance, sa compétence et son autorité.

D'un mot, d'un geste, d'un regard, il peut calmer les joueurs, recréer les conditions indispensables au bon déroulement de la partie et redonner à l'action sportive son vrai sens ludique.

L'arbitre qui est un éducateur est un homme seul et qui restera toujours seul, avec ses problèmes, ses ambitions et ses craintes.

Sa participation à une vie associative est indispensable dans les structures actuelles.

Chaque homme doit aimer ce qu'il fait, car la vocation est d'abord amour et par conséquent respect.

Un joueur qui a choisi le football doit avoir un double respect : d'abord pour l'adversaire que les circonstances lui donnent, et ensuite pour le spectacle qu'il est chargé d'assurer.

L'homme-arbitre doit contrôler et diriger le jeu tout en assurant la protection du joueur. Ce rôle de contrôleur et de directeur de jeu implique absolument des notions de devoir et de personnalité. Ces notions obligent l'arbitre à prendre une très grande et lourde responsabilité.

Mais ce qui importe, ce qui reste si difficile, c'est qu'il soit et reste un Homme au sens le plus élevé du terme.

« *L'avenir de l'homme dépend de la culture* » disait récemment le Pape Jean-Paul II. La tâche première et essentielle de la culture en général, et aussi de toute culture, est l'éducation. Celle-ci consiste en ce que l'homme devienne toujours plus homme, qu'il puisse « être » davantage, et que, par conséquent, à travers tout ce qu'il a, tout ce qu'il possède, il sache de plus en plus pleinement être homme. Pour cela, il faut que l'homme sache « être plus » non seulement « avec les autres » mais aussi « pour les autres ». L'éducation a une importance fondamentale pour la formation des rapports inter-humains et sociaux.

L'arbitre, comme le joueur, est un sportif qui détient deux aspects sur le plan psychologique :

- a) ses capacités sportives,
- b) l'influence d'éléments qui peuvent être :
  - intra (de lui) : apprendre, besoin, volonté et joie,
  - extra (de l'extérieur) :
    - Eigenwelt : monde personnel.
    - Umwelt : monde de l'environnement.
    - Mitwelt : monde associatif.
    - Wertwelt : monde des valeurs.

Les joueurs sont en premier responsables de l'évolution du jeu. Par leur comportement, ils donnent à ce jeu sa beauté souhaitée.

Le respect de soi-même implique une loyauté constante, une profonde générosité de sentiment et d'attitude, l'acceptation modeste du succès et la sérénité dans la défaite.

Le respect de l'adversaire est un élément fondamental de la règle écrite et non écrite. Le respect d'autrui appelle même le don de soi et, aller au bout de soi-même, dans le dépassement, est sans doute l'hommage le plus vrai qui puisse être rendu à l'adversaire.

Le respect de l'arbitre implique l'acceptation de toutes ses décisions même lorsqu'elles sont défavorables.

Cette soumission permanente est d'ailleurs la plus sûre façon d'atténuer, voire d'empêcher les manifestations d'hostilité du public contre l'arbitre. Elle est par là, une des attitudes fondamentales de l'esprit sportif.

Le respect du public interdit aux joueurs de le prendre à témoin ou de l'inciter à manifester.

Quel incroyable moyen de diffusion, d'exaltation, d'incitation au sport des mass-media, cela peut-être si l'utilisation correspond à la volonté de permettre à l'homme un développement harmonieux moral et physique, mais

à quels errements, à quelle auto-destruction cette ferveur populaire peut-elle conduire si elle est utilisée à des fins politiques ou financières. Ils influencent la conscience générale et indirectement l'inconscient, les opinions, les attitudes et les actes du public de façon décisive.

La Presse est là pour nous observer, analyser soigneusement la rencontre. Son rôle peut être déterminant pour que notre football progresse.

La télévision, instrument de pénétration et de diffusion tout à la fois, accorde une large part aux événements sportifs et attire de plus en plus les adeptes actifs. Elle est donc un instrument de propagande, et en football elle met en lumière les exploits des joueurs. Elle passe au ralenti les actions qui amènent les buts et hélas, également les erreurs d'arbitrage.

Nous l'avons constaté lors des dernières rencontres en Italie portant sur deux pénalités injustifiées; les deux fautes ayant été commises à l'extérieur de la surface de réparation.

La télévision constitue-t-elle un fait nouveau dans l'administration, a posteriori de cette preuve d'erreur au cas où des réserves techniques sont régulièrement déposées.

Pour ma part, et à l'image des pays anglo-saxons, les réserves techniques devraient être abolies. Ces pays considèrent que les arbitres sont d'abord des hommes au même titre que les joueurs. Ils ont droit à l'erreur. Dans leur sagesse, ces pays ont conféré à la décision de l'arbitre « l'autorité de la chose jugée ».

En ce qui concerne les actes des joueurs, l'arbitre étant nécessairement seul juge de l'intention et de l'opportunité de la sanction, aucune preuve concrète d'erreur ou d'omission ne saurait lui être opposée. Autrement dit, ses décisions sont sans appel et même irréversibles.

Désormais, l'arbitre est pris au piège, de façon inexorable et impitoyable. Il se trouve confondu, accablé par la réalité du document. Et sa condamnation visuelle ne fait qu'aggraver sa faiblesse humaine, en même temps que la rancœur, la rancune, voire la haine des clubs et du public.

On oublie un peu trop vite que le referee reste, lui, un être comme les autres, avec deux yeux et un cerveau dont les réactions sont humaines, et non électroniques.

Et ce n'est pas une solution que de se servir d'une armée aussi redoutable que les ralentis

de la télévision pour le confondre et l'offrir en pâture aux téléspectateurs qui passent sur lui la colère de la vie courante.

Finalement, la télévision a apporté un changement d'état d'esprit qui ne facilite pas la tâche des arbitres.

Le sport-spectacle ne peut se passer de participation, de soutien, d'affluence, mais la foule est souvent génératrice d'excitations, de pressions.

Or, lorsque ces réactions trouvent leur origine dans le chauvinisme local, le nationalisme ou le racisme, elles peuvent conduire aux pires excès et fausser le déroulement d'une rencontre en la plongeant dans un climat de violence et de haine.

C'est dans le déchaînement du fanatisme que le sport prend son plus détestable visage. C'est ainsi que s'écroule le mythe généreux du sport qui rapproche, qui unit les individus.

Le récent Championnat d'Europe des Nations vient de nous confirmer cette tendance.

D'abord le comportement des joueurs responsables en premier de cette situation.

L'agression sur le porteur de la balle pour l'abattre plutôt que de le déposséder régulièrement conformément à l'esprit des Lois du Jeu. Les tacles aveugles (couchés ou deux pieds en avant), les charges sur le pied d'appui ou dans les chevilles avant que le ballon n'arrive à l'attaquant. La liste des blessés de ces jeux est longue :

Antognoni, Oriali : Italie; Van de Kerkhof, Nanninge : Hollande ; Asensi : Espagne ; Van Møer : Belgique ; Briegel : Allemagne.

Ensuite, le laxisme des meilleurs arbitres européens acceptant des joueurs leur brutalité, leur mauvaise humeur, leur indiscipline et leurs tricheries. 28 cartons jaunes ont été distribués, soit une moyenne de 2 par rencontre.

Aucun carton rouge et pourtant certaines actions agressives- méritaient l'exclusion de joueurs. (Voir les rencontres Italie-Belgique et Hollande-Tchécoslovaquie). Egalement un manque d'autorité et de sévérité concernant la distance des 9,15 m.

Le public accepte cette banalisation de la violence délibérée. Les fans qui se défont à l'occasion de ces rencontres.

La télévision qui, hélas, est devenue une arme et apporte immédiatement le témoignage irréfutable des erreurs commises.

La presse écrite, parlée et télévisée, qui n'apporte pas toujours l'explication réelle des faits et exploite, pour les lecteurs, des incidents sur lesquels les arbitres ne peuvent prendre position.

Enfin, comment explique-t-on que des dirigeants de clubs respectables puissent, dans certaines circonstances, se mettre à insulter grossièrement les arbitres ?

La violence sur les terrains et plus généralement le comportement des joueurs à l'occasion de leurs activités sportives a toujours posé des problèmes délicats, le plus important consistant à se demander quelles sont les règles juridiques de responsabilités applicables en l'espèce ?

Les coups échangés sur les terrains, le dopage sont des délits relevant des juridictions répressives.

Mais en même temps, chaque discipline sportive organise ses propres règles, énonce les catégories d'infraction, crée une hiérarchie de sanctions correspondantes et conformément à un statut.

Récemment, eut lieu à la Faculté de Droit de Nice, un colloque dont le thème principal a été : le sportif et le groupement sportif. Pendant trois jours, d'éminents juristes ainsi que des personnalités sportives participèrent aux débats sur les sujets suivants :

- le pouvoir disciplinaire des instances sportives,
- définition et typologie du sportif,
- le libre exercice du sport,
- les relations du groupement sportif et de la puissance publique,
- le statut social et fiscal du sportif.

Une conclusion intéressante à retenir : le sport se doit d'avoir un statut juridique à l'image du droit civil : un droit sportif.

La vie sportive d'un arbitre se concrétise par l'appartenance d'une part à une association qui est sa vie associative et d'autre part, à sa ligue ou fédération qui est l'organe administratif.

La vie du football est liée aux pulsations de la vie associative des composantes du football et sous toutes ses formes.

La vie associative est donc un élément nécessaire à l'épanouissement de l'individu, à l'épanouissement de la société.

Les amicales d'arbitres représentent un réseau dense et dynamique d'associations qui revivent tout particulièrement les problèmes d'arbitrage.

L'action menée par l'Union Nationale des Arbitres (UNAF) qui regroupe les arbitres

autour de leurs sections régionales est importante dans l'organisation du football français.

L'UNAF encourage et soutient les arbitres en prenant des initiatives lors de son Congrès annuel.

L'esprit sportif qui y est développé est le corollaire de l'esprit civique. De même, l'esprit de famille du football y est également développé.

C'est ainsi que cette vie associative des arbitres permet de tracer la voie à suivre au sein du monde du football, de la société qui doivent en être imprégnés.

L'arbitrage est l'affaire de tous, mais la technique est l'affaire des arbitres.

La participation des représentants arbitres au sein des Comités départementaux, des Ligues, de la Fédération Française de Football et du Groupement du Football Professionnel, est un premier pas vers la participation à la vie du football ainsi qu'à sa concertation.

A nous les arbitres d'apporter à nos représentants notre adhésion et de nous conduire en tant qu'homme afin d'assurer la promotion physique et morale, et peut-être d'assurer la pérennité du football.

Oui, il faut avant tout améliorer l'image de marque de l'arbitre, les dirigeants doivent prendre des mesures de rigueur, il faut que les arbitres soient conscients de leur noble et grande mission, il faut que les joueurs respectent le directeur de jeu autant que l'adversaire.

L'Union Nationale des Arbitres répond de ses unionistes qui répondent pour elle.

Finalement, c'est à une prise de conscience que toutes les composantes du football devraient appeler tous leurs membres à une réflexion sur l'évolution du jeu et des habitudes ; à mettre tous en œuvre un plan d'ensemble pour lutter contre la violence qui menace notre société libérale, car le chauvinisme et la mauvaise foi sont les pires ennemis du football.

Il faut sans cesse rechercher la perfection avec comme axiome : « *Tout ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait* ».

Faute d'audace, l'avenir de l'arbitrage sera en péril.

P. S.

